

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Des données probantes à la décision clinique

2025-2026

Code : **S.PH.370. 2008.F.23**

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre : ...

1. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
 Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e** : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7 Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur** : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur** : Compétences Cb1 Cb2
- D. Rôle de Leader** : Compétences Db1 Db2 Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé** : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4 Eb5 Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur** : Compétences Fb1 Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le** : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- S'initier à la pratique réflexive à travers la recherche scientifique d'éléments en lien avec des cas cliniques et leur intégration dans la prise en charge du patient.
- Décrire l'épidémiologie, la physiopathologie et les éléments principaux de la pathologie étudiée.
- Sélectionner les guidelines et les articles appropriés pour chaque situation clinique.
- Effectuer une lecture critique sur les éléments trouvés dans la littérature scientifique.
- Concevoir une synthèse des données probantes sur la situation clinique proposée.

- Proposer une PEC (prise en charge) en tenant compte des spécificités individuelles du patient (approche bio-psycho-sociale).
- Proposer une PEC en tenant compte des ressources disponibles ainsi que des éléments environnementaux et sociaux de chaque situation.
- Partager les connaissances acquises en s'adaptant à l'interlocuteur (langage professionnel).
- Développer son autonomie lors d'une démarche réflexive autour d'une situation clinique et du choix de la thématique du Travail de Bachelor.

3. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Communication scientifique (communication orale et écrite)
- Réalisation d'un travail en groupe en lien avec la démarche scientifique dans un domaine spécifique différent par groupe (cancer, syndrome métabolique, maladies neuromusculaires...)
- Séminaires par pathologie (cancer, syndrome métabolique, maladies neuromusculaires...)
- Introduction au Travail de Bachelor

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

4. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : travail en groupe |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

5. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

- | | |
|-------------------|--|
| Répétition | Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus. |
| | La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec. |

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

6. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.

L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

7. Bibliographie principal

Les documents et références bibliographiques seront présentés au fur et à mesure par les différents intervenants du module.

8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : PEGITO Irene

Descriptif validé le 14.08.2025, par MTR